



Numéros de téléphone importants

Fonds d'aide aux sinistrés et inspections en matière d'hygiène et de sécurité

Pour vous inscrire au Fonds d'aide aux sinistrés et avoir accès aux programmes en matière d'hygiène et de sécurité de la province du Nouveau-Brunswick, incluant les inspections de propriétés, les équipes et les rapports d'inspection, composez le **1-888-298-8555**.

Rebranchements électriques

Les clients de Saint John Energy doivent faire la demande auprès de leur électricien. Le délai pour le rebranchement après qu'un électricien a pris les mesures appropriées et qu'une demande a été présentée à Saint John Energy peut être jusqu'à deux jours. Pour plus de renseignements, communiquez avec Saint John Energy au **(506) 658-5252**.

Croix-Rouge canadienne

Pour les ressources offertes par la Croix-Rouge canadienne, incluant les demandes d'hébergement, composez le **1-800-863-8582**.

Réseau de santé Horizon

Pour les services de l'équipe mobile d'intervention en situation de crise en santé mentale, composez le **1-888-811-3664** (de 8 h à minuit), ou si avez besoin d'une oreille attentive, appelez la ligne d'écoute provinciale Chimo au **1-800-667-5005**. Ils offrent un service anonyme 24 heures sur 24.

Eau potable (pour ceux qui utilisent l'eau du système de Saint John Water et ceux qui ont un puits privé)

Pour toute question ou préoccupation, les résidents qui sont clients du **Service d'eau potable de Saint John Water** ou du réseau d'égouts peuvent communiquer avec The City **(506) 658-4455**.

Les résidents des secteurs touchés par les inondations qui ont un **puits privé** ont été informés par la province du Nouveau-Brunswick de ne pas utiliser leur puits avant qu'il n'ait été désinfecté et que les analyses d'eau aient été effectuées.

Le gouvernement provincial offre un service d'analyse d'eau gratuit des puits qui ont été directement touchés par les récentes inondations. Dès le 17 mai, des trousse de prélèvement d'échantillons d'eau seront disponibles aux centres de Service Nouveau-Brunswick pour les propriétaires de puits privés. Plus de renseignements sont offerts par le **ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux — région de Saint John** au **(506) 658-2558**.